



COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 NOVEMBRE 2015

Présents : Régine BRICHET, Delphine RIPOCHE, Jaques LEBRUN, Marie GAUTREAU, Mado PARENTEAU, Laïd AOUDJ, Claire GAUDRON, Nathalie TURCAS, Anne ROMÉ, Véronique PICHEREAU, Henri SAULGRAIN, Monique CHANET, David LAGLEYZE, Emmanuel NOZAY, Frédéric LEBRUN, Sébastien PERROTIN, Céline FOURREAU

Excusés : Robert MARION, Cédric TECHER

Secrétaire de séance : Jacques LEBRUN

Date de La Convocation : 30/10/15

Diffusion : Conseil Municipal - Panneau d’Affichage – Site Internet

ORDRE DU JOUR

Taux de la Taxe d’Aménagement 2016

Réforme Territoriale

Clos de La Roulière : Approbation du CRAC 2015

Décision modificative

Enquête CTMA BVA

SIEML : Fonds de concours dépannage éclairage public

CCLS : Groupement de commande et schéma de mutualisation

Augmentation de durée hebdomadaire de 3 agents techniques

Approbation de l’Agenda AD’Ap

Questions diverses

| <i>Relevé synthétique des sujets à traiter</i> | <i>Décisions</i> |
|---|---|
| Compte rendu précédent | Approbation unanime du compte rendu précédent |
| ORDRE DU JOUR | |
| <p><u>1°) Taux de la Taxe d’Aménagement 2016 (JL) :</u></p> <p>Le taux de la taxe d’aménagement peut être révisé chaque année avant le 30 novembre pour une application au 1^{er} janvier suivant. Le taux actuel est de 4 % et la ZAC est exonérée de la taxe d’aménagement. Le taux maximum est 5 % hors secteurs spécifiques.</p> <p><i>Une délibération doit valider le maintien ou le nouveau taux à appliquer.</i></p> | Maintien du taux de 4 % de la taxe d’aménagement et des exonérations déjà en place dont les abris de jardin - |
| <p><u>2°) Réforme Territoriale (RB) :</u></p> <p>Le préfet a accepté le regroupement des 3 com/com (CCLS, Communauté de communes du Loir (CCL), Communauté de Communes des Portes de l’Anjou (Durtal).</p> <p><i>Les communes doivent valider cette proposition de regroupement à trois com/com par délibération.</i></p> | Approbation unanime pour valider le projet du regroupement à 3 com/com (Seiches, Tiercé et Durtal) proposé par le préfet mais les questions importantes relatives au SIAEP et à l’Assainissement seront traitées lors de la réunion du 03 décembre car la proposition du préfet à ce sujet ne fait pas l’unanimité. |

| | |
|---|---|
| <p>3°) Clos de La Roulière : Approbation du CRAC 2015 (DR)</p> <p>La SPLA a établi le CRAC (compte rendu d'activités à la collectivité) au 30 juin 2015. Une action commerciale avec une baisse de 5 % sur la vente des 6 premiers lots est proposée ainsi qu'une rencontre avec les constructeurs et maîtres d'œuvre lors d'un petit déjeuner offert par la commune le vendredi 11 décembre à 8 h 30 en mairie</p> <p><i>Le Conseil Municipal doit approuver ce crac ainsi que le principe de contracter un prêt par la SPLA et le garantir pour partie par la commune dès lors que la SPLA aura trouvé un financeur.</i></p> | <p>Approbation, par 16 voix pour et 1 abstention, du CRAC (compte rendu d'activités à la collectivité) et du principe de garantir un emprunt à contracter par la SPLA – Ce dernier point fera l'objet d'une délibération spécifique avec les montants et conditions de garantie.</p> <p>Afin de relancer les constructions et la publicité de la ZAC de la Roulière, la SPLA en partenariat avec la commune organise un petit déjeuner en mairie le 11 Décembre à 9 h 15 avec les constructeurs, maîtres d'œuvres, etc. – Des tarifs promotionnels seront lancés à cette occasion et des insertions dans le prochain bulletin municipal seront faites</p> |
| <p>4°) Décision modificative de crédits (MC) :</p> <p>Les crédits budgétaires prévus lors du budget primitif sont insuffisants pour plusieurs postes :</p> <p>a. En fonctionnement au compte 012 (frais de personnel) + 8 000 €</p> <p>b. En investissement car les fonds de concours pour les dépannages d'éclairage public sont désormais inscrits en investissement et n'étaient donc pas prévus au budget primitif</p> <p><i>Ces augmentations et virements de crédits doivent faire l'objet d'une délibération.</i></p> | <p>Approbation unanime de la décision modificative en investissement pour un montant de 11 000 et pour 8 000 € en fonctionnement</p> |
| <p>5°) Enquête CTMA BVA : (DR)</p> <p>Conformément à l'arrêté préfectoral DIDD-ICPE/PP-2015 n°329 du 4 août 2015, une enquête publique a lieu du vendredi 2 octobre au vendredi 6 novembre 2015 inclus pour déclarer d'intérêt général le projet de restauration et d'entretien des milieux humides liés au CTMA (Contrat Territorial des Milieux Aquatiques). Le dossier d'enquête publique est consultable en mairie. Les travaux devant avoir lieu sur son territoire, la commune doit émettre un avis sur cette enquête publique.</p> <p><i>Chaque commune doit délibérer pour donner un avis favorable</i></p> | <p>Approbation unanime pour déclarer d'intérêt général le projet de restauration et d'entretien des milieux humides liés au CTMA (Contrat Territorial des Milieux Aquatiques).</p> |
| <p>6°) Devis du SIEMML pour réparation de l'éclairage public (JL)</p> <p>Un devis de réparation de l'éclairage public a été fait et s'élève à 722.96 € et 542.22 sont à prendre en charge par la commune sous forme de fonds de concours à verser au SIEMML</p> <p><i>Une délibération doit valider ce fond de concours à verser au SIEMML</i></p> | <p>Accord unanime des 2 devis de réparation de l'éclairage public pour un montant total de 1 265.18 €</p> |
| <p>7°) CCLS : Groupement de commande et schéma de mutualisation (RB)</p> <p>a. Le schéma de mutualisation pour le mandat 2014-2020 est proposé et doit être approuvé par le Conseil Municipal</p> <p>b. Dans ce cadre du schéma de mutualisation, des groupements de commandes existent au sein de la CCLS (voirie, produits phytosanitaires + formations et illuminations (CCLS) + Assurances et restauration scolaire (Tiercé). Il est proposé d'y ajouter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informatique (achat et maintenance) : CCLS - Bâtiments (extincteurs, vérifications des installations, entretien des chaudières..) : CCLS - Fournitures administratives et imprimés : Baracé/Cheffes - Photocopieur (achat, maintenance) : Cheffes <p>Les produits d'entretien ont été retirés du groupement de commande.</p> <p><i>Le schéma de mutualisation ainsi que ce nouveau groupement de commande doivent faire l'objet de 2 délibérations</i></p> | <p>Le schéma de mutualisation 2014/2020 avec la CCLS qui est obligatoire et qui permet aux communes d'utiliser les services gérés par la CCLS en faisant des économies et garantit une meilleure qualité de services aux usagers, a été approuvé à l'unanimité</p> <p>Approbation unanime pour ajouter au groupement de commande en place, l'Informatique (achat et maintenance), les bâtiments (extincteurs, portes, vérifications des installations, entretien des chaudières..), les fournitures administratives et imprimés ainsi que les photocopieurs (achat, maintenance)</p> |

| | |
|---|--|
| <p>9°) Augmentation de la durée hebdomadaire de 3 agents techniques (MG)</p> <p>3 agents techniques, principalement, affectés au service de la restauration scolaire et au relais poste font régulièrement des heures complémentaires et leur durée hebdomadaire doit être régularisée afin de tenir compte de ces heures effectuées :</p> <p>Les contrats seront réévalués au 1^{er} janvier 2016 comme suit :</p> <p>Sandra : de 5 h 40 à 12 h 41 Cécile : de 14 h 11 à 20 h 21 Laura : de 16 h 46 à 18 h 58</p> <p><i>Une délibération doit entériner ces changements de durée hebdomadaires.</i></p> | <p>Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les régularisations de contrats en cours et donc l'augmentation de durée hebdomadaire annualisée pour 3 agents techniques affectés au restaurant scolaire, à l'école et à l'agence postale</p> |
| <p>10°) Approbation de l'agenda AD'Ap (LA) :</p> <p>L'agenda AD'Ap a été transmis fin septembre aux services de la préfecture sans demande de prolongation au-delà de 3 ans.</p> <p><i>Une délibération doit approuver cet agenda de 3 ans</i></p> | <p>L'agenda AD'Ap (Agenda D'accessibilité Programmée) a été approuvé à l'unanimité sans demande de prolongation au-delà de 3 ans pour des travaux d'un montant de 10 836 € pour 2015, 5760 € pour 2016 et 5040 € pour 2017 dans différents bâtiments communaux - La loi a évolué notamment pour les largeurs de portes qui ne sont plus à changer</p> |
| <p>11) Adhésion au Groupement de commandes du SIEML :</p> <p>Point rajouté en séance à l'ordre du jour</p> | <p>Le Conseil Municipal décide d'adhérer, par 16 voix pour et 1 abstention, au groupement de commandes du SIEML pour l'achat de gaz naturel, électricité, fournitures et services en matière d'efficacité énergétique</p> |
| QUESTIONS DIVERSES | |
| <p>Commission Cadre de Vie et Voirie (JL) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tarifs jaunes au restaurant scolaire | <p>Pour les tarifs jaunes, une consultation sera faite auprès de 3 fournisseurs avec une décision lors du conseil de décembre</p> |
| <p>Commission Scolaire et Extra-scolaire (MG) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Logements seniors à la Roulière (VP) | <p>Une réunion a eu lieu avec le service location de Podeliha pour les logements locatifs à la Roulière – La commission d'attribution statuera en février prochain pour une entrée dans les lieux avant l'été – Une petite cérémonie sera organisée lors de la remise des clés aux futurs locataires et l'inauguration officielle du bâtiment communal sera fait dans un 2^{ème} temps</p> |
| <p>Développement durable</p> | <p>Proposition d'actions et d'un logo pour le développement durable L'horaire des vœux du 10 janvier est avancé à 10 h afin que le marché qui a lieu ce même jour de 9 à 13 heures et au même endroit, se complètent sans se gêner</p> |
| <p>Panneau lumineux d'informations</p> | <p>La CCLS va étudier les possibilités de mettre des journaux lumineux dans les communes – Pour Etriché, 3 personnes (Agnès, Mado, Fred) feront partie de la commission qui étudiera les conditions relatives à un tel projet au niveau de la CCLS</p> |
| <p>Pipeline Donges/Metz passant sur le territoire de la commune</p> | <p>Le service maintenance du Pipeline a fait savoir que des agents passeront sur les terrains privés compris dans le périmètre de protection du pipeline entre Novembre 2015 et Février 2016 pour vérification de l'état des sols</p> |
| <p>Accueil des réfugiés :</p> | <p>Que les personnes qui souhaiteraient réfléchir à un accueil au niveau de la commune se fassent connaître auprès de Régine</p> |
| <p>Horaires de train :</p> | <p>Une réunion a eu lieu à Tiercé avec la SNCF qui a entendu la demande de maintien des horaires du matin souhaité par les utilisateurs et il y aura seulement quelques minutes d'écart avec les horaires actuels</p> |
| <p>Infos Diverses</p> | <p>Dates des prochaines réunions : Commission des finances le 12 Novembre et Conseil Municipal le 03 décembre</p> |